Azione TerrÆ

Coalition pour la Transition Agroécologique

Transition Agroécologique et Coopération Internationale en Afrique de l'Ouest :

APPEL À UNE ACTION URGENTE

Document rédigé par

AZIONE TERRÆ: coalition pour la transition agroécologique

DICEMBRE 2025

AZIONE TERRÆ: Coalition pour la transition agroécologique est composée de:

Servizio di pace LVIA

AGROECOLOGY EUROPE

manitese
UN IMPEGNO DI GIUSTIZIA

ACRA

RSR

cospe
TOGETHER FOR CHANGE

CISV
COMUNITÀ . IMPEGNO . SERVIZIO . VOLONTARIATO

TERRA NUOVA
Centro per la Solidarietà e la Cooperazione tra i Popoli ETS

Deafal

Soutenu par :

AOI
COOPERAZIONE E SOLIDARIETÀ INTERNAZIONALE

focsiv
Volontari nel mondo.

AVANT-PROPOS

Ce document est le **résultat d'un processus de réflexion mené par Azione TerrÆ**, une coalition d'organisations italiennes et européennes réunissant des organisations de la société civile (OSC) actives dans la coopération internationale (ACRA, COSPE, CISV, Deafal, LVIA, Mani Tese et Terra Nuova), fortes de plusieurs décennies d'expérience en Afrique de l'Ouest, ainsi qu'un réseau de la société civile italienne (Réseau Semences Rurales) et un réseau européen comprenant d'importantes universités et centres de recherche (Agroecology Europe), engagés dans la recherche et le plaidoyer en faveur de la transition agroécologique.

La deuxième édition de ce document, élaborée cinq ans après la première version, constitue une opportunité de dialogue à plusieurs niveaux sur l'évolution du contexte, des outils et des opportunités permettant d'accélérer les processus de transition agroécologique soutenus par les systèmes de coopération internationale.

Il s'agit d'une contribution visant à repenser la coopération internationale dans l'une des régions les plus critiques de la planète, que nous souhaitons partager avec l'ensemble des personnes, associations et institutions engagées sur ces thématiques.

Il s'agit également d'un appel renouvelé à une action urgente et coordonnée, à la hauteur de la gravité et de la complexité de la crise actuelle, adressé aux agences de coopération internationale et à l'ensemble des acteurs opérant dans la région.

Il s'agit enfin d'une invitation à mobiliser et à optimiser les ressources de tous pour soutenir des réponses immédiates et efficaces, dans une perspective systémique et de longue durée.

SOMMAIRE

1. UN SCÉNARIO DE CRISE 1

2. LES RÉPONSES DE L'AGROÉCOLOGIE 3

3. THÈMES STRATÉGIQUES ET LIGNES D'ACTION 6

3.1 LA TERRE 6

3.2 LES SEMENCES 6

3.3 LES MARCHÉS 7

3.4 LES SERVICES 8

3.5 LES FEMMES 9

3.6 LES JEUNES 10

4. LES PROGRAMMES, LES PARTIES PRENANTES, LES OUTILS FINANCIERS 11

4.1 L'évolution du « Système Italie » de coopération : opportunités, limites et contradictions 11

4.2 Accélérer la transition agroécologique en développant des lignes de travail prioritaires 13

4.3 Propositions de programmes pour la transition agroécologique 14

5. CONCLUSION 15

BIBLIOGRAPHIE 16

NOTES 17

1. UN SCÉNARIO DE CRISE

L'Afrique de l'Ouest, en particulier dans sa zone sahélienne, est depuis longtemps le théâtre d'une crise extrêmement grave, où l'enchevêtrement des grands défis globaux de notre époque – changements climatiques, déséquilibres économiques, sociaux et démographiques, violations des droits – génère une spirale marquée par la pénurie d'emplois et de revenus, l'insécurité alimentaire, les migrations internationales et internes. Tandis que la reconnaissance du rôle des femmes et de leurs droits peine encore à s'imposer, le manque de perspectives pour les jeunes – désormais majoritaires dans la population – continue de s'aggraver. Parallèlement, l'affaiblissement de la cohésion sociale alimente les conflits, facilitant l'implantation de groupes armés dans des zones caractérisées par un contrôle étatique limité.

Au cours des dernières années, ces dynamiques se sont fortement accélérées, jusqu'à atteindre, dans certains pays, un point de rupture du cadre institutionnel. Ce scénario s'inscrit dans une Afrique en mutation, prise entre des processus contradictoires de démondialisation, l'affaiblissement progressif des institutions multilatérales et de l'intégration régionale, et de nouvelles formes d'engagement géopolitique[1] et de coopération[2]. Il s'inscrit également dans un contexte occidental marqué par une crise de crédibilité, où les stratégies tentent de s'adapter – à travers le Plan de développement du G7 pour l'Afrique[3], le Plan Mattei pour l'Afrique, le plan d'investissements Global Gateway de l'Union européenne – tout en faisant face à l'affirmation croissante du rôle de la Russie, de la Chine et de la Turquie.

Dans ce contexte, **la coopération internationale dispose encore de ressources financières importantes, mais ne s'appuie pas sur une stratégie cohérente à la hauteur de ces défis.** Conditionnée par des priorités géopolitiques différentes et parfois divergentes, par la militarisation des réponses aux conflits et par une logique transactionnelle et géopolitique[4] qui restreint l'attention portée à la réduction des inégalités[5], elle produit des réponses fragmentées, incohérentes et inefficaces. C'est le cas, par exemple, du Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique : cinq milliards d'euros ont été dépensés depuis 2015 pour endiguer la migration irrégulière en intervenant sur les crises humanitaires. Ce fonds est devenu la cible de critiques croisées de la société civile et de la Cour des comptes européenne, tant pour l'inefficacité dans l'utilisation de ses ressources que pour avoir également financé des acteurs responsables de violations des droits humains.

Parallèlement, sous les yeux de tous, **un changement d'époque est en cours, lié aux flux migratoires internes qui, en l'espace de quelques décennies, inverseront le rapport entre populations urbaines et rurales**. Si la majorité de la population vit encore dans les zones rurales, elle dispose de ressources et d'opportunités de plus en plus limitées pour produire des aliments et générer des revenus. D'une part, l'expropriation à grande échelle des terres communes à des fins agro-énergétiques s'étend. D'autre part, la croissance de la classe moyenne urbaine entraîne une augmentation de la demande de produits alimentaires transformés et industriels importés, accélérant l'abandon des régimes alimentaires traditionnels ainsi que des produits et marchés locaux. La hausse des prix des denrées alimentaires qui en résulte favorise la consommation de calories à bas coût mais à faible valeur nutritionnelle, telles que les céréales raffinées et les aliments

transformés importés, contribuant à la diffusion de la « **double malnutrition** » : carences vitaminiques et retards de croissance chez les enfants coexistent avec l'obésité et les maladies chroniques liées à des régimes alimentaires déséquilibrés. La perte de biodiversité alimentaire et de savoirs locaux aggrave encore l'insécurité, créant un cercle vicieux entre crise environnementale, appauvrissement des régimes alimentaires et vulnérabilité socio-économique.

Dans le même temps, **le développement porté par la dynamique démographique et l'accélération des changements socio-économiques dans les villes devient une opportunité pour renforcer les interconnexions entre systèmes ruraux et urbains**, afin de mettre en place des politiques et des instruments innovants capables de répondre aux défis d'un développement équitable et durable, horizon défini par l'Agenda 2030 des Nations Unies.

La voie à suivre est celle que les organisations paysannes africaines rappellent depuis longtemps : **« l'Afrique peut se nourrir elle-même »**. Grâce à ses filières, elle peut produire, transformer et commercialiser jusqu'à 80 % des aliments nécessaires, issus de produits de la région tels que les céréales, les oléagineux, les racines et tubercules, les légumineuses, l'huile et le sucre[6].

En abandonnant toute résurgence ou tentation néocoloniale, la coopération internationale a le devoir d'emprunter cette voie indiquée et conduite par l'Afrique elle-même. Cela suppose de reconnaître que, dans les zones urbaines comme rurales, **la relation des populations africaines à leur terre constitue la clé d'une réponse systémique** capable de relier les différents fronts de la crise, afin de soutenir des parcours durables de développement et des alternatives aux migrations contraintes, à commencer par les migrations internes. Pour opérer ce changement de cap, il est nécessaire **de libérer l'ensemble des ressources locales**, souvent étouffées par les modalités actuelles de la coopération, **et de rompre avec des pratiques qui favorisent la déconnexion des marchés urbains du système rural**, en accroissant la dépendance aux importations. Ces dynamiques ont des effets négatifs sur l'alimentation, sur les opportunités d'emploi pour les jeunes, sur la réduction de la pauvreté et des écarts socio-économiques, sur l'accès aux droits et – en dernière instance – sur la croissance et la diffusion des conflits dans l'ensemble de la région.

2. LES RÉPONSES DE L'AGROÉCOLOGIE

L'agroécologie est une approche intégrée qui applique des concepts et des principes écologiques et sociaux à la gestion et à la conception des systèmes agroalimentaires, **afin d'engager des processus de transition vers des modèles durables et équitables**. Sur le **plan environnemental**, elle soutient des parcours centrés sur le développement de la biodiversité et sur les interactions fonctionnelles entre plantes, animaux et personnes, de manière à réduire au minimum le recours aux intrants externes[7].

L'agroécologie promeut la coopération entre productrices et producteurs, société civile, monde de la recherche et institutions, afin de mettre en œuvre des actions directes soutenues par des politiques publiques adéquates, en recourant à des outils participatifs visant la co-création de connaissances entre le monde paysan et la communauté scientifique. Il s'agit d'une approche en constante évolution, qui varie en fonction des facteurs internes et externes et qui requiert une expérimentation continue afin d'identifier les solutions les plus efficaces, en bénéficiant de la contribution de l'ensemble des acteurs du système alimentaire. L'agroécologie vise à produire un ensemble complexe de biens et de services permettant d'améliorer la qualité de l'environnement ainsi que la santé des personnes, des plantes et des animaux, tout en diversifiant les opportunités de revenu.

Au cours des dernières années, l'agroécologie a bénéficié d'une reconnaissance croissante au niveau international, avec des effets positifs scientifiquement démontrés également sur le plan socio-économique[8] et, en 2019**, elle a été intégrée par la FAO comme stratégie clé dans le cadre des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030**. Entendue comme une approche intégrée, et non comme un ensemble de pratiques distinctes, elle est en effet considérée comme plus efficace pour la mise en place de systèmes alimentaires territoriaux résilients que des modèles de nature plus sectorielle et orientés par le marché (tels que l'agriculture climato-intelligente, les solutions fondées sur la nature ou d'autres options centrées sur le stockage du carbone dans les sols comme le Net Zero) qui n'intègrent pas la dimension socio-politique nécessaire à la transformation des systèmes alimentaires[9].

En Afrique de l'Ouest, l'agroécologie est soutenue par d'importants réseaux régionaux et internationaux, tels que le ROPPA (Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest)[10] et la 3AO (Alliance for Agroecology in West Africa)[11], plateforme de coordination entre organisations paysannes, instituts de recherche et universités, ONG internationales et mouvements sociaux créée en 2018 à Dakar. À ceux-ci s'ajoutent des plateformes nationales telles que DYTAES au Sénégal, Raya Karkara au Niger, ainsi que les articulations nationales des organisations régionales.

Grâce à son approche systémique et à sa capacité de mobilisation multi-acteurs, l'Agroécologie est en mesure de promouvoir, également en Afrique de l'Ouest et au Sahel, des économies de l'alimentation et de la gestion des ressources naturelles inclusives, durables et résilientes, fondées sur la pleine valorisation et le développement de l'ensemble des ressources locales. Elle peut ainsi apporter **une contribution importante au dépassement de la crise que traverse la région, en**

mettant en œuvre des stratégies adaptées aux conditions spécifiques des contextes concernés : en privilégiant les exploitations familiales et paysannes, en valorisant le rôle des femmes et des jeunes, en renforçant des formes associatives garantissant la participation et la représentation de l'ensemble des acteurs, et capables de dialoguer avec les institutions, à commencer par celles du territoire.

Dans cette perspective, **l'objectif est de promouvoir des politiques publiques cohérentes et efficaces sur des thématiques prioritaires telles** que :

a) La distribution et l'accès aux ressources primaires ;

b) L'approche écosystémique et territoriale ;

c) La protection de la biodiversité, du patrimoine des semences traditionnelles et de la propriété intellectuelle qui leur est associée ;

d) La reconnaissance des savoirs paysans ;

e) La protection commerciale des produits locaux et la promotion de marchés de proximité ;

f) La valorisation de l'agriculture, y compris dans les zones urbaines et périurbaines ;

g) Le développement de la recherche et des investissements nécessaires pour soutenir la transition en cours.

Azione TerrÆ est née il y a cinq ans à l'initiative d'un groupe d'organisations de la société civile qui ont choisi de s'allier afin de renforcer et d'accroître l'impact de leur engagement dans ce processus. La Coalition poursuit un double objectif : unir ses forces et promouvoir la collaboration avec les agences de coopération internationale ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs engagés dans la transition agroécologique. L'ambition est d'optimiser les ressources disponibles afin de soutenir des réponses immédiates à la crise des systèmes agroalimentaires en Afrique de l'Ouest, dans une perspective systémique et de long terme.

Les organisations fondatrices ont signé un **Mémorandum d'entente** qui les engage à poursuivre des objectifs communs dans le cadre d'orientations stratégiques partagées, ainsi qu'un **Règlement** définissant le système de gouvernance de la Coalition et les modalités de gestion des programmes, projets et initiatives de plaidoyer[12]. Au cours de ses cinq premières années d'activité, la Coalition a traduit ces engagements en actions concrètes, en mettant en œuvre des programmes, des outils d'analyse de la transition agroécologique et des activités de plaidoyer. À cet égard, on peut notamment citer :

- **La cartographie des processus locaux de transition agroécologique** et de leurs protagonistes, conçue comme un exercice original d'apprentissage à partir de la réalité[13] ;
- **L'analyse de la cohérence des interventions de la coopération internationale**, à travers l'application de méthodologies innovantes telles que l'Agroecology Assessment Framework (Agroecology Coalition) et OASIS (Agroecology Europe) ;
- **La formation de facilitatrices et facilitateurs en agroécologie**, en Afrique de l'Ouest et en

Italie, à travers des cours organisés avec le CISAO (Centre interdépartemental de recherche et de coopération technico-scientifique avec l'Afrique de l'Université de Turin) et le CIHEAM (Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes), ainsi que des webinaires visant à favoriser une participation élargie en Afrique de l'Ouest ;

- **Des projets de coopération internationale et d'éducation à la citoyenneté mondiale**, mis en œuvre selon différentes modalités : **projets cofinancés ou confiés par l'AICS** aux organisations de la Coalition ; **programmes en consortium** au Sénégal, au Niger, en Guinée et au Burkina Faso, soutenus par l'AICS, l'Union européenne et des fondations bancaires ; initiatives de coopération décentralisée et de coopération universitaire.[14]

À ce jour**, des tables de travail de la Coalition** sont actives au Sénégal, au Burkina Faso et au Niger, et sont en cours de mise en place dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. En Italie, des parcours de plaidoyer ont été mis en œuvre et un dialogue a été promu avec le système de la coopération italienne, avec la FAO et le FIDA, ainsi qu'avec des fondations, des universités et des administrations locales.

3. THÈMES STRATÉGIQUES ET LIGNES D'ACTION

3.1 LA TERRE

Pour les peuples d'Afrique de l'Ouest, la terre est vie, lien avec leurs racines, nourriture et moyen de production, source de services essentiels et condition de résilience. Aujourd'hui cependant**, elle constitue une ressource de plus en plus rare** : d'une part en raison des changements climatiques et de la diffusion de pratiques de production non durables, d'autre part du fait de l'effet combiné de la fragmentation des exploitations liée à la croissance démographique et de leur concentration, associée au phénomène croissant de l'accaparement des terres à des fins énergétiques et à d'autres usages spéculatifs. L'imbrication de ces facteurs aggrave les conditions de vie des groupes sociaux les plus fragiles et les plus vulnérables, en accentuant les inégalités d'accès et l'insécurité des droits fonciers, et alimente les flux migratoires vers les zones urbaines.

L'Agroécologie aborde ces dynamiques comme des facteurs de crise relevant d'un même système socio-environnemental, en développant de manière intégrée **les lignes d'action suivantes** :

a) **La restauration et la gestion durable des ressources naturelles – sols, forêts et eau – ainsi que des systèmes agro-sylvo-pastoraux**, en vue de développer des économies locales intégrées et multifonctionnelles dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la collecte de plantes spontanées, de la pêche et de la fourniture de services écosystémiques ;

b) **Le développement d'outils de gouvernance de la terre et de l'eau inclusifs et responsables**, avec une attention particulière portée aux modalités de gestion communautaire[15] ;

c) **Le suivi des problématiques générées par les phénomènes d'accaparement des terres** ;

d) **Le renforcement des capacités de gestion et de résolution des conflits liés aux ressources naturelles**, y compris le long des axes de transhumance interétatiques, en soutenant des politiques, des lois et des commissions foncières favorisant l'inclusion et la paix.

3.2 LES SEMENCES

Développer des modèles décentralisés et participatifs de recherche et de diffusion, incluant également l'amélioration génétique, est fondamental pour soutenir la résilience des systèmes agroalimentaires dans un contexte de variabilité climatique imprévisible à l'échelle locale. Il est donc nécessaire de promouvoir un changement de paradigme dans les systèmes de recherche et de vulgarisation agricoles, accompagné par l'évolution des politiques publiques en appui à ces processus. **La question de l'agrobiodiversité doit devenir centrale dans les projets de développement rural**, comme le prévoient désormais les accords internationaux, à commencer par le Traité de la FAO sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA)[16]. En particulier, **les thèmes de l'utilisation durable de l'agrobiodiversité (article 6) et des droits des agriculteurs (article 9) devraient être considérés comme des axes structurants pour orienter les**

politiques de développement agricole et de coopération. À cet égard, un renforcement des échanges entre l'Europe et les pays d'Afrique de l'Ouest serait à la fois souhaitable et nécessaire.

La mise en œuvre concrète de ces principes requiert un développement cohérent des lignes d'action suivantes :

a) **Assurer la pleine mise en œuvre du Traité TIRPAA dans les pays où des initiatives de coopération internationale sont menées** ;
b) **Participer au dialogue entre institutions et société civile afin de promouvoir des systèmes semenciers locaux[17] et diversifiés**, à travers des solutions à faible coût, appropriées, accessibles et inclusives ;
c) **Promouvoir la gestion communautaire des semences**, notamment par le développement de banques de semences communautaires (*Community Seed Banks*[18]) ;
d) **Soutenir des processus de recherche et de valorisation de l'agrobiodiversité** fondés sur l'interrelation entre diversité, régimes alimentaires et nutrition, en particulier à partir des espèces négligées et sous-utilisées (*Neglected and Underutilised Species – NUS*[19]) ;
e) **Promouvoir des espaces d'échange sur les politiques régionales et internationales relatives à la gestion de l'agrobiodiversité** ;
f) **Développer des programmes de formation adaptés, destinés à l'ensemble des acteurs concernés**, afin de soutenir la mise en œuvre cohérente de ces lignes d'action dans les politiques, programmes et projets.

3.3 LES MARCHÉS

Afin de tirer parti des opportunités offertes par une production variée et diversifiée de biens, les exploitations familiales, les coopératives et les organisations paysannes doivent pouvoir accéder à des marchés et à des cadres d'échange qu'elles soient en mesure de gouverner, et non de subir. **Les marchés territoriaux[20], liés aux systèmes agricoles locaux, régionaux et nationaux, jouent un rôle fondamental à cet égard.** Non seulement parce qu'ils réduisent la vulnérabilité liée à la volatilité des marchés mondiaux et garantissent une valeur ajoutée entre les mains des acteurs de l'économie rurale, mais aussi parce qu'ils favorisent l'échange d'informations et de connaissances sur les produits et l'alimentation, le développement des relations sociales et l'implication des femmes.

Dans une perspective agroécologique, qu'il s'agisse de **marchés ruraux** – y compris ceux qui traversent les frontières de plusieurs états **– ou de marchés urbains**, qui jouent un rôle de lien entre la campagne et la ville, ce sont **les marchés territoriaux qui doivent constituer la référence, à travers le développement des lignes d'action suivantes** :

a) **Des enquêtes qualitatives et quantitatives sur les productions des exploitations familiales et des associations paysannes**, en valorisant des outils existants, tels que la méthodologie de recherche participative sur les exploitations familiales promue par le ROPPA[21] ;

b) **L'analyse et le renforcement du potentiel d'accès aux marchés nationaux et internationaux de certains produits issus des systèmes agroécologiques**, à forte valeur ajoutée pour l'économie des communautés ;

c) **Le développement de relations directes entre producteurs et consommateurs**, à travers une pluralité d'initiatives capables de répondre à des publics et à des besoins diversifiés ;

d) **Des accords entre réseaux de producteurs et institutions**, dans le cadre des politiques de protection sociale, pour la fourniture de repas aux écoles, maisons de retraite, établissements pénitentiaires et hôpitaux ;

e) **Le soutien aux municipalités pour l'adaptation des infrastructures et des services présents sur les marchés**.

3.4 LES SERVICES

La transition agroécologique nécessite des services innovants destinés à soutenir les productrices et producteurs, visant à réduire l'utilisation d'intrants externes et à créer de nouvelles opportunités professionnelles pour les jeunes. Pour cela, des activités de **recherche et de formation adaptées aux nouvelles exigences sont nécessaires**, notamment afin de renforcer la fonction tertiaire de l'agriculture à travers des services éducatifs et récréatifs ouverts tant aux opérateurs privés qu'aux organisations paysannes. Il est également indispensable de développer des systèmes de certification innovants et contextualisés, capables de valoriser et de documenter la valeur ajoutée des systèmes agroécologiques.

L'Italie, grâce à sa vocation en matière d'agrobiodiversité et de valorisation des produits de qualité, peut apporter une contribution significative au développement des lignes d'action suivantes :

a) **Des activités de recherche participative visant à la mise au point de services innovants** pour l'agroécologie, fondées sur l'analyse et le suivi des agroécosystèmes locaux ;

b) **Le soutien à la création de services pour l'agroécologie** de nature informative, assurantielle, de crédit, de mécanisation et de transformation, ainsi que pour la production d'intrants éco-compatibles destinés à la fertilisation et à la protection des plantes et des animaux ;

c) **Des analyses de faisabilité et la promotion de services tertiaires** tels que l'éducation et l'agritourisme ;

d) Le développement de filières de collecte, de stockage, de transformation et de valorisation des produits ;

e) **Le soutien aux consortiums de producteurs** pour le développement de filières intégrées, notamment pour l'achat d'intrants et d'équipements, la valorisation et la commercialisation des produits, l'amélioration des normes de qualité ainsi que des procédures de traçabilité et de certification.

Les domaines thématiques décrits jusqu'ici ne peuvent être dissociés des **communautés de l'alimentation** qui génèrent et nourrissent les parcours transformateurs de transition agroécologique.

En font partie intégrante des femmes, des hommes et des jeunes, ainsi que des personnes vulnérables ou appartenant à des groupes sociaux marginalisés, tels que les migrant·e·s et les personnes en situation de handicap. L'implication de cette pluralité d'acteurs constitue un prérequis fondamental d'une approche qui soutient la cohésion sociale dans une perspective d'inclusivité, d'équité et de justice.

Dans ce contexte, l'attention portée au rôle des femmes et des jeunes, ainsi que sa valorisation, renforce la société dans son ensemble et soutient des parcours transformateurs plus durables et plus résilients.

3.5 LES FEMMES

En Afrique de l'Ouest, **le rôle des femmes est central dans la production alimentaire, la protection de l'environnement et les économies rurales**. Malgré cela, elles restent largement exclues des processus décisionnels – des espaces pourtant fondamentaux pour faire émerger des pratiques, des visions et des besoins – dans un contexte où leurs droits ne sont pas toujours reconnus et sont souvent violés.

En tant que productrices agricoles, elles sont majoritaires, tout en constituant le groupe social auquel l'accès à la terre est le plus souvent refusé. Les femmes jouent un rôle stratégique dans la souveraineté alimentaire et la nutrition des familles, mais cette économie de la vie n'est pas reconnue dans les politiques publiques, qui peinent encore à se défaire de modèles patriarcaux et d'inégalités de genre. C'est pourquoi **la valorisation de la contribution des femmes à la transition agroécologique doit aller de pair avec la pleine reconnaissance de leurs droits.**

Face à ces défis, l'agroécologie est une fois de plus en mesure d'apporter une réponse intégrée, articulant les parcours complémentaires d'autonomisation sociale, économique et politique, à travers **les lignes d'action suivantes** :

a. **La promotion de sujets collectifs et d'espaces publics pour les femmes**, capables à la fois de porter de nouvelles visions et pratiques agroécologiques et de maintenir une attention constante sur leurs droits ;

b. **Le développement d'activités génératrices de revenus et d'entreprises économiques au sein des groupes de femmes**, incluant l'alphabétisation, le soutien aux activités de production, de conservation, de transformation, de commercialisation, de gestion d'entreprise et d'épargne ;

c. **Le soutien à des initiatives de plaidoyer** visant à modifier les politiques publiques en matière de droits et de représentation des femmes et des jeunes filles ;

d. **Le développement de la représentation des femmes** au sein des organisations

paysannes, des institutions et des commissions foncières ;

e. **La suppression des obstacles qui entravent l'accès aux ressources**, en particulier à la terre.

3.6 LES JEUNES

La reconnaissance des attentes, des droits et du rôle des jeunes femmes et des jeunes hommes constitue la première étape pour lutter contre l'émigration depuis les zones rurales, provoquée par le manque d'opportunités d'emploi et par l'accès limité aux ressources productives. Comme le souligne le ROPPA[22], il est avant tout nécessaire de comprendre quelles sont leurs aspirations afin de pouvoir les soutenir, les former, les accompagner et consolider leurs projets, dans le but de leur garantir un travail et un revenu dignes.

Afin de faciliter le renouvellement générationnel, il est également essentiel de promouvoir des processus de concertation au sein des familles, des communautés, des organisations de la société civile et des administrations publiques, **tout en favorisant la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus fondées sur un développement global des capacités et des compétences.**

L'agroécologie est en mesure de contribuer de manière déterminante à ces processus à travers les **lignes d'action** suivantes :

a. **Le développement des compétences**, à travers la formation et l'accompagnement technique en agroécologie et en gestion d'entreprise, ainsi que par des services de soutien à l'agroécologie (voir chapitre 3.4) ;

b. **La création d'emplois** dans des projets agro-sylvo-pastoraux et dans les services de soutien à l'agroécologie, en garantissant des conditions de travail décentes ;

c. **L'accès aux ressources naturelles et technologiques ainsi qu'à des canaux de financement dédiés** ;

d. **Le développement de cadres de concertation entre groupes de jeunes et le soutien à des actions de plaidoyer auprès des administrations locales**.

4. LES PROGRAMMES, LES PARTIES PRENANTES, LES OUTILS FINANCIERS

Les organisations signataires du présent document, aux côtés de nombreux mouvements paysans et militantes du monde entier, **réclament depuis longtemps la conversion d'un modèle de développement non durable qui, y compris en Afrique de l'Ouest, est responsable d'une crise systémique extrêmement grave**. Cette crise risque de s'aggraver en l'absence d'un changement de cap décidé et substantiel, capable d'engager une transition écologique et sociale dans laquelle chaque acteur puisse apporter sa contribution et où soit pleinement reconnu le rôle de « l'espace public » situé entre l'État et le marché, et animé par la société civile.

Les organisations signataires s'engagent donc à soutenir ce processus à partir de leurs pratiques quotidiennes et de leurs projets, en renforçant la coordination des interventions et en mettant à disposition leurs ressources et leurs connaissances. Celles-ci sont également le fruit **d'une longue et fructueuse expérience de collaboration avec l'ensemble du « système Italie » de la coopération internationale.**

4.1 L'évolution du « Système Italie » de coopération : opportunités, limites et contradictions

Le contexte du « système Italie » de la coopération est en rapide évolution. Deux évolutions majeures se dégagent en particulier :

- **Le Plan Mattei**, qui vise à renouveler les relations avec l'Afrique à travers de nouvelles initiatives de politique étrangère non limitées au versant méditerranéen, soutenues par une prise de conscience croissante de l'importance stratégique de l'ensemble du continent ;
- **L'adhésion de l'Italie à l'Agroecology Coalition et l'engagement de l'AICS à garantir la cohérence des programmes avec les 13 Principes de l'Agroécologie du HLPE[23]**, qui témoignent d'une reconnaissance accrue du rôle de l'agroécologie et ouvrent la voie à une plus grande prise en compte de celle-ci dans les politiques publiques et dans l'allocation des ressources.

Face à ces évolutions, les financements disponibles et les initiatives actuellement en cours[24] ne semblent toutefois pas répondre à l'urgence ni à la nécessité de changement requises pour garantir la sécurité alimentaire et la transition agroécologique[25]. Les mesures adoptées dans les cadres bilatéraux et multilatéraux en matière de nutrition, d'agriculture et d'agro-industrie révèlent elles aussi une stratégie encore en cours de définition, marquée par des éléments de contradiction.

L'orientation définie dans le Document triennal de programmation et d'orientation 2024-2026 (DTPI) du MAECI, et plus encore dans le Plan Mattei, inclut des priorités de mobilisation du secteur privé et des investissements qui nécessitent impérativement des dispositifs adéquats de contrôle et de suivi du respect des droits humains, de la gouvernance locale et de la participation des acteurs locaux, au premier rang desquels les organisations paysannes.

L'approche du Plan Mattei semble en particulier se concentrer principalement sur de grands investissements infrastructurels et des partenariats public-privé, avec le risque de marginaliser les économies locales, les filières productives territoriales et les systèmes d'usage commun des

ressources naturelles, qui constituent pourtant une composante vitale du tissu socio-économique africain. Dans le développement futur du Plan Mattei, il sera donc essentiel de garantir une approche qui reconnaisse et valorise les formes communautaires de gestion de la terre et des ressources, qui promeuve des chaînes de valeur locales et inclusives, et qui soutienne les marchés territoriaux africains en tant qu'acteurs fondamentaux d'une coopération réellement équitable et durable.

Le **Plan triennal d'orientation – DTPI 2024-2026 réaffirme l'attention portée à l'Afrique par la coopération italienne**, tant à travers le financement de projets promus et d'autres interventions gérées localement, que par l'orientation des fonds destinés aux entreprises opérant en Afrique[26]. Cette action s'inscrit également dans le cadre d'une **coordination avec l'Union européenne**, à travers des initiatives telles que le **Global Gateway** (qui fait l'objet de critiques importantes de la part de Concord et d'autres réseaux de la société civile[27]), **ainsi que par la collaboration avec les organisations multilatérales et les agences des Nations Unies.**

Bien qu'en 2022 l'AICS ait signé la Déclaration d'engagement en adhérant à la *Coalition des Nations Unies pour la transformation des systèmes alimentaires par l'agroécologie (Agroecology Coalition)* et y participe activement[28]**, le DTPI ne contient aucune référence explicite à l'agroécologie**. Une omission difficilement explicable dans un document d'orientation qui reconnaît l'agriculture et la sécurité alimentaire, garanties par des « systèmes alimentaires durables », comme des priorités de la coopération italienne, en considérant à la fois leurs dimensions sociales – revenu digne pour les petits producteurs et les autres acteurs du secteur, offre d'aliments sains, nutritifs et en quantité suffisante – et environnementales – protection de la biodiversité et des ressources naturelles.

À notre avis, **un dialogue structuré entre les institutions et la société civile est fondamental pour dépasser ces contradictions et les limites d'une approche excessivement transactionnelle de la coopération internationale**, et pour consolider les engagements déjà pris par le MAECI dans le cadre de la *Global Partnership for Effective Development Cooperation*[29].

Ces engagements doivent être adaptés à l'évolution du contexte, en soutenant des trajectoires qui valorisent la gouvernance locale et garantissent une gestion transparente des ressources, dans le cadre d'un système de coopération pluraliste et efficace, cohérent avec les objectifs de **l'Agenda 2030** et orienté vers des modèles de développement garantissant aux agriculteurs l'accès à la terre et aux ressources locales, dans la reconnaissance que l'alimentation n'est pas une simple marchandise.

Dans ce cadre de référence, avec un sens de l'urgence et dans une perspective de valorisation de l'ensemble du « système Italie », **nous proposons l'ouverture d'un dialogue en vue de la structuration de programmes intégrés à l'échelle régionale**. Ceux-ci pourraient être conçus comme des programmes multi-pays ou comme des programmes nationaux inscrits dans une stratégie régionale inclusive, couvrant à la fois les pays prioritaires pour l'AICS (Burkina Faso, Niger, Mali, Guinée et Sénégal) et d'autres pays d'Afrique de l'Ouest tels que la Gambie, la Guinée-Bissau et, dans une phase ultérieure, le Bénin et le Togo.

Ces **programmes pluriannuels, idéalement d'une durée de quatre ans, avec possibilité de renouvellement et d'élargissement**, constituent, à notre sens, un outil clé pour favoriser la maturation de l'agrégation entre les différents acteurs engagés dans le soutien à la transition agroécologique : <u>mouvements paysans, instituts de recherche, ONG, réseaux de la société civile, diaspora, entreprises, collectivités territoriales, fondations et agences de coopération internationale.</u>

4.2 Accélérer la transition agroécologique en développant des lignes de travail prioritaires

Dans le même temps, nous estimons fondamental de valoriser et de développer les lignes de travail suivantes, déjà engagées sur des aspects prioritaires de la transition agroécologique, et qui se caractérisent par une interaction et une collaboration croissante entre une pluralité d'acteurs clés du « système Italie » et leurs partenaires africains.

Intégration des thématiques environnementales

Afin de garantir une intégration efficace et complète des thématiques environnementales dans les programmes de transition agroécologique (telles que la protection de l'environnement, la multifonctionnalité ou le stockage du carbone) il est nécessaire de renforcer et de développer la collaboration avec des agences spécialisées, porteuses de compétences spécifiques, à commencer par le Ministère de l'Environnement et d'autres acteurs engagés dans la transition énergétique.

Recherche et innovation

L'attention portée à la recherche et à l'innovation doit être mieux intégrée, non seulement au niveau national avec le système du Ministère de l'Université et de la Recherche (MUR), mais également avec les acteurs de la coopération multilatérale (FAO, FIDA) et intergouvernementale, tels que le CIHEAM et l'ABC (Alliance Bioversity International–CIAT). Cela passe par l'intégration de ressources italiennes et européennes au sein de programmes régionaux, en renforçant les liens avec la recherche-action et la formation transformatrice en agroécologie.

Ressources génétiques

Il est nécessaire de relancer, en associant de manière plus large et plus efficace les partenaires d'Afrique de l'Ouest, la collaboration avec les institutions internationales et les organisations qui promeuvent la mise en œuvre du Traité de la FAO (**Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Alimentation et l'Agriculture** – TIRPAA), en vue de la conservation, de l'utilisation durable et du partage juste et équitable des avantages découlant des ressources génétiques végétales pour l'alimentation et l'agriculture.

Interconnexion entre zones rurales et zones urbaines

Les systèmes d'interconnexion rural–urbain, inscrits dans le cadre des systèmes alimentaires durables, nécessitent une attention spécifique à l'intégration d'approches intégrées au sein des politiques alimentaires urbaines. Il est fondamental d'impliquer une pluralité d'acteurs – administrations locales, producteurs, transformateurs, opérateurs du commerce et de la communication, consommateurs – afin d'améliorer l'approvisionnement à partir de systèmes alimentaires locaux, de rendre la distribution plus efficace et de promouvoir une consommation consciente, reconnaissant également **les valeurs culturelles et sociales de l'alimentation**, tout en réduisant les pertes et le gaspillage.

Dans ce cadre, le **Milan Urban Food Policy Pact – Pacte de Milan sur les Politiques Alimentaires Urbaines (MUFPP)** constitue un instrument central pour la mise en œuvre de politiques alimentaires urbaines durables, intégrées et inclusives. Le Pacte – le plus vaste réseau mondial de villes engagées dans la transformation des systèmes alimentaires – facilite l'échange de bonnes pratiques, fournit des références méthodologiques et promeut des politiques reconnaissant l'alimentation comme un droit humain fondamental.

De nombreuses villes d'Afrique de l'Ouest – parmi lesquelles Dakar, Ziguinchor, Niamey, Agadez, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Abidjan et Bissau – ont adhéré au MUFPP, en engageant des processus inclusifs et des parcours de gouvernance plus durables, également grâce au soutien des organisations d'Azione TerrÆ. Dans ces contextes, l'engagement en faveur de politiques urbaines durables offre un terrain favorable à la promotion de **la transition agroécologique**, en renforçant les relations entre villes et campagnes, en valorisant les savoirs et pratiques locaux et en abordant des enjeux tels que la pauvreté, la santé, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets et la qualité des produits.

4.3 Propositions de programmes pour la transition agroécologique

- **Mise en œuvre de nouveaux programmes pour la transition agroécologique** au sein du système de la coopération italienne, en collaboration avec les organisations de la société civile (OSC) et les acteurs de la coopération multilatérale et intergouvernementale, dans le cadre de programmes pays et de programmes régionaux ;

- **Définition d'un programme interministériel** (AICS et Ministère de l'Environnement) dans des zones à forte vulnérabilité et à intérêt environnemental élevé, visant le soutien aux systèmes pastoraux et la valorisation des ressources halieutiques, tant marines – dans le golfe de Guinée – que fluviales, dans le cadre de l'engagement italien dans la lutte contre la désertification et de la coopération bilatérale en matière environnementale ;

- **Structuration d'une initiative italienne pour l'agroécologie** dans le cadre de la coopération européenne, en particulier au sein du pilier agriculture de l'Alliance Afrique–Europe, en cohérence avec la *EU Comprehensive Strategy for Africa* ;

- Toujours dans le cadre européen**, activation de la coopération déléguée et des instruments multilatéraux**, avec une référence particulière à la nouvelle programmation du Pacte vert européen (EU Green Deal), à la Stratégie européenne pour la biodiversité à l'horizon 2030, à la finance durable, au Plan d'investissement extérieur en Afrique et au Plan d'action pour l'économie circulaire, qui identifie le secteur de l'alimentation comme prioritaire ;

- Soutien à des parcours de **coopération pour l'innovation, axés sur la formation, la recherche-action et la coopération universitaire en Afrique de l'Ouest**, avec l'appui du MAECI et du MIUR, du CIHEAM, de la FAO et d'Azione TerrÆ, à renforcer par des actions ciblées de formation agroécologique à destination des agriculteurs, des techniciens et des opérateurs de la coopération. Ces parcours de coopération pour l'innovation contribuent à créer des synergies avec d'autres acteurs et initiatives existants au niveau européen sur des thématiques transdisciplinaires, en mobilisant l'ensemble des instruments financiers. disponibles, tels que le nouveau programme-cadre pour la recherche et l'innovation Horizon Europe.

5. CONCLUSION

La crise profonde que traverse l'Afrique de l'Ouest exige des **réponses systémiques**, fondées sur un pacte renouvelé entre les institutions, la société civile, les communautés paysannes, la recherche et la coopération internationale. L'Agroécologie, avec son approche intégrée, territoriale et multi-acteurs, représente aujourd'hui une voie concrète, efficace et déjà empruntée par des réseaux et des mouvements africains pour construire des systèmes alimentaires durables, résilients et inclusifs.

Par ce document, Azione TerrÆ invite le « système Italie » et les partenaires internationaux à assumer une responsabilité politique claire : soutenir la transition agroécologique en tant que choix structurel, en reconnaissant le droit des populations africaines à des systèmes alimentaires autonomes, durables et fondés sur leurs propres ressources. Il est temps de dépasser des approches transactionnelles, fragmentées ou guidées par des priorités externes, et d'investir au contraire dans des politiques publiques, la recherche, la gouvernance locale et les marchés territoriaux, capables de générer du développement, de la cohésion sociale et de la justice.

Seul un engagement coordonné, pluriel et de long terme permettra de soutenir des processus de développement à même de répondre à la complexité de la crise et de construire des perspectives concrètes pour les générations présentes et futures.

BIBLIOGRAPHIE

1. Un scenario de crise

- Casola C. (2018) Counterterrorism in Africa: Obama e la lotta al terrorismo nel Sahara-Sahel. Afriche e orienti. Anno XX, numero 1-2
- Kwasi S., Cilliers J., Donnenfeld Z., Welborn L. and Maïga I. (2019) Prospects for the G5 Sahel countries to 2040. West Africa Report 25. Institute for Security Studies.
- OECD (2017) The Sahel and West Africa Club. Working together for regional integration 2017-18. OECD, Paris. Vedi: https://www.oecd.org/swac/SWAC-brochure-2017-2018.pdf. Ultimo accesso 13.10.2020
- UNDESA (2017) World population prospects: The 2017 revision. Key Findings and Advance Tables. United Nations, New York (US).
- UNDESA (2019) World population prospects 2019: Highlights. United Nations, New York (US).

2. Les réactions de l'Agroécologie

- IPES (2020) COVID-19 and the crisis in food systems: Symptoms, causes, and potential solutions. International Panel of Experts on Sustainable Food Systems.
- IPES-Food, (2020). The added value(s) of agroecology: Unlocking the potential for transition in West Africa.
- Pretty, J. N. (2016) Sustainable Intensification: Efficiency, Substitution and Redesign. http://sirn.org.uk/2016/11/16/sustainable-intensification-efficiency-substitution-andredesign/
- Padel S, Rubinstein O, Woolford A, Egan J, Leake A, Levidow L, Pearce B, Lampkin N (2017) Transitions to Agroecological Systems: Farmers' Experience. A Report for the Landuse Policy Group. Organic Research Centre and Game &Wildlife Conservation Trust. Newbury and Fordingbridge.
- HLPE (2019) Agroecological and other innovative approaches for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition. A report by the High-Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security, Rome.

3. Les thématiques stratégiques et les lignes d'action

- CEDAW (2016) General recommendation No. 34 on the rights of rural women. United Nations, New York (US).
- CILSS, FAO, FEWSNET, WFP (2010) Commerce Transfrontalier et Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest Cas du Bassin Ouest : Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal. Vedi: http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/emergencies/docs/wa_rapport_bassin_ouest.pdf. Ultimo accesso 13.10.2020.
- Félix, G., Diedhiou, I., Le Garff, M., Timmermann, C., Clermont-Dauphin, C., Cournac, L., Groot, J. and Tittonell, P., (2018). Use and management of biodiversity by smallholder farmers in semi-arid West Africa. *Global Food Security*, 18, pp.76-85.
- Félix, G., Scholberg, J., Clermont-Dauphin, C., Cournac, L. and Tittonell, P., (2018). Enhancing agroecosystem productivity with woody perennials in semi-arid West Africa. A meta-analysis. *Agronomy for Sustainable Development*, 38(6).
- Lahmar, R., Bationo, B., Dan Lamso, N., Guéro, Y. and Tittonell, P., (2012). Tailoring conservation agriculture technologies to West Africa semi-arid zones: Building on traditional local practices for soil restoration. *Field Crops Research*, 132, pp.158-167
- Levard, L. and Mathieu, B. (2018). Agroécologie : capitalisation d'expériences en Afrique de l'Ouest. Facteurs favorables et limitants au développement de pratiques agroécologiques évaluation des effets socio-économiques et agro-environnementaux. Edit. Gret, AVSF. Accessibile a: https://www.gret.org/publication/agroecologie- capitalisation-dexperiences-afrique-de-louest/
- Kay S. (s.d.) Connecting Smallholders to Markets, an Analytical Guide. International CSM
- Observatoire Régional Des Exploitations Familiales OEF/ROPPA (2017) Synthèse et Conclusions Du Premier Rapport De l'OEF/Roppa. Ouagadougou, Burkina Faso. Vedi: https://www.ipar.sn/rapport-sur-l-OBSERVATOIRE- REGIONAL-DES-EXPLOITATIONS-FAMILIALES-OEF-ROPPA.html?lang=fr. Ultimo accesso:

13.10.2020.
- Padulosi, S., Thompson, J., Rudebjer, P. (2013). Fighting poverty, hunger and malnutrition with neglected and underutilized species (NUS): needs, challenges and the way forward. Bioversity International, Rome.
- ROPPA (2019). Stratégie Régionale D'insertion / Installation Des Jeunes Dans Le Secteur Agro-Sylvo-Pastoral Et Halieutique 2019-2023" Accessibile a : http://roppa-afrique.org/IMG/pdf/roppa_-_strategie_emploi_jeunes-3bdef.pdf
- Sawadogo K., Sartor G., Lenarduzzi W. (s.d.) Quel accompagnement des producteurs pour réussir la transition agro écologique? De la pratique à un démarche
- Tapsoba, P., Aoudji, A., Kabore, M., Kestemont, M., Legay, C. and Achigan-Dako, E., (2020). Sociotechnical Context and Agroecological Transition for Smallholder Farms in Benin and Burkina Faso. *Agronomy*, 10(9), p.1447.
- World Health Organization and Secretariat of the Convention on Biological Diversity. (2015) Connecting Global Priorities: Biodiversity and Human Health, a State of Knowledge Review. World Health Organization, Genève and Montréal
- Weltzien, E., Rattunde, H. F. W., Van Mourik, T. A., & Ajeigbe, H. A. (2018) Sorghum cultivation and improvement in West and Central Africa. From: Rooney, W. (ed.), Achieving sustainable cultivation of sorghum Volume 2: Sorghum utilization around the world, Burleigh Dodds Science Publishing, Cambridge, UK

4. Les programmes, les parties prenantes, les outils financiers

- Biovision Foundation for Ecological Development & IPES-Food. (2020) Money Flows: What is holding back investment in agroecological research for Africa? Biovision Foundation for Ecological Development & International Panel of Experts on Sustainable Food Systems
- Dansero, E. (2013) Donne, terre e mercati. Ripensare lo sviluppo rurale in Africa sub-sahariana. CLEUP SC "Coop.Libraria Editrice Università di Padova", Padova
- CIDSE (2020): Finanza per l'agroecologia: qualcosa di più di un sogno? Una valutazione dei contributi delle istituzioni europee e internazionali alla trasformazione del sistema alimentare

NOTES

1. Un scenario de crise

[1] **Le Mali, le Burkina Faso et le Niger** ont formalisé leur retrait de la CEDEAO afin de créer l'**Alliance des États du Sahel (AES)**, avec pour objectif de renforcer leur autonomie politique, économique et militaire.

[2] Réduction de l'implication de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis, avec une projection accrue de la Chine, de la Russie, de l'Italie et de l'Union européenne, sur fond d'incertitudes liées à la confrontation avec la Russie (https://legrandcontinent.eu/fr/2025/02/02/le-nouveau-partage-de-lafrique-10-configurations-pour-2025/ - https://www.oecd.org/fr/publications/reductions-de-l-aide-publique-au-developpement_811056e3-fr/full-report.html)

[3] https://www.g7italy.it/wp-content/uploads/2024-PGII-Joint-Action-Proposal.pdf

[4] https://www.ispionline.it/en/publication/how-the-eus-global-gateway-shifted-from-development-to-geostrategic-interest-211706

[5] https://concordeurope.org/2024/05/24/you-cannot-reach-the-poorest-if-you-dont-know-who-they-are-new-research-finds-global-gateway-projects-currently-lacking-ambition-regarding-inequality-reduction-in-partner-c/

[6] Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest figurent parmi les premiers producteurs mondiaux de produits agricoles (AUC/OCDE, 2019). Bien que l'Afrique de l'Ouest soit l'un des principaux exportateurs de denrées alimentaires primaires vers des pays non africains, la région importe depuis ces derniers une part importante de produits transformés (AUC/OCDE, 2023).
« Dynamiques du développement en Afrique 2023 : Investir dans le développement durable », Éditions OCDE, Paris, https://www.oecd.org/fr/publications/dynamiques-du-developpement-en-afrique-2023_b0920649-fr.html

[7] Dans cette vision, la santé — inscrite dans l'approche « One Health » (santé des sols, des plantes, des animaux et des humains) — occupe une place centrale.
[8] https://link.springer.com/article/10.1007/s13593-024-00945-9#citeas

[9] IPES-Food, 2022. Smoke and Mirrors: Examining competing framings of food system sustainability: agroecology, regenerative agriculture, and nature-based solutions (https://ipes-food.org/_img/upload/files/SmokeAndMirrors.pdf)

[10] ROPPA a été fondée en 2000 à Cotonou. Il s'agit d'un réseau d'organisations paysannes et de producteurs, qui coordonne aujourd'hui l'initiative de 15 plateformes nationales en Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Cap-Vert, Nigeria (**https://roppa-afrique.org/).**

[11] La plateforme 3AO a été créée lors d'une rencontre organisée en août 2018 conjointement par ROPPA et IPES-Food (réseau d'experts internationaux sur les systèmes alimentaires durables). Cette rencontre a réuni 31 organisations nationales, régionales et internationales ; elle a permis de définir les objectifs et de préparer le plan d'action de l'alliance naissante (https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/3AO%20brochure_FR.pdf).

[12] https://azioneterrae.com/fr/ce-que-nous-faisons/

[13] https://azioneterrae.com/online-i-risultati-della-mappatura-delle-buone-pratiche-di-transizione-agroecologica/

[14] https://azioneterrae.com/wp-content/uploads/2025/12/BrochureA5_AzioneTerrae_DEF.pdf

[15] Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers constituent un outil pertinent d'appui aux décideurs politiques pour élaborer des stratégies, des politiques et des actions visant la réalisation du droit à l'alimentation et la promotion de l'équité.

[16] Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (https://www.fao.org/plant-treaty/overview/text-treaty/fr)

[17] Les semences de variétés locales représentent, au Sahel comme ailleurs, l'héritage d'un long travail de sélection paysanne et le résultat d'une coévolution entre les espèces végétales et les agroécosystèmes. Fortement adaptées aux contextes pédoclimatiques, elles constituent une ressource essentielle de biodiversité génétique, fondamentale dans un contexte de variabilité climatique croissante. Par exemple, dans certains villages du Mali ou du Burkina Faso, on cultive jusqu'à 25 variétés différentes de sorgho. Ces semences répondent aux besoins nutritionnels des communautés, soutiennent les traditions locales et représentent un patrimoine culturel et biologique d'une valeur inestimable.

[18] Les banques de semences communautaires, apparues dans différentes régions du monde à partir des années 1980, prennent des formes et remplissent des fonctions diverses, mais partagent le même objectif : lutter contre l'érosion de l'agrobiodiversité et faciliter l'accès à des semences locales non disponibles sur le marché. Souvent fondées sur des modèles participatifs, elles jouent également un rôle important en Europe dans la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques, notamment là où l'accès aux banques de germoplasme est limité. Les banques de semences peuvent être centralisées ou décentralisées, conserver des semences ou cultiver des collections, et sont gérées par des communautés organisées en réseaux informels ou en entités dotées d'une personnalité juridique. Elles relèvent du système semencier informel et ne s'inscrivent ni dans le secteur public ni dans le secteur commercial. Les communautés définissent des règles partagées pour l'accès aux semences, aux connaissances et aux informations, donnant ainsi forme à une culture et à une identité spécifiques.

[19] https://alliancebioversityciat.org/publications-data/fighting-poverty-hunger-and-malnutrition-neglected-and-underutilized-species

[20] Les recommandations «L'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés — Un guide analytique», approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) en 2016, reconnaissent que les marchés dits « territoriaux », bien que largement ignorés par la plupart des analyses et des statistiques existantes, constituent une composante essentielle de la sécurité alimentaire dans les pays du Sud, et en particulier en Afrique de l'Ouest (https://www.csm4cfs.org/wp-content/uploads/2016/10/Franc%CC%A7ais-CONNECTING-SMALLHOLDERS-TO-MARKETS.pdf)

[21] L'Observatoire des exploitations familiales (EF), promu par la ROPPA, collecte et systématise des informations sur leur structure et leur fonctionnement, en fournissant aux Plateformes Nationales une base de données utile pour le plaidoyer et le suivi des politiques. Parallèlement, il permet aux EF d'analyser leur propre bilan, de comprendre leurs sources de revenus et

leurs coûts, et de mieux orienter la conception de leurs interventions.

[22] "Stratégie régionale d'insertion/installation des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique 2019-2023" (https://it.scribd.com/document/880263423/Roppa-Strategie-Emploi-Jeunes-3bdef).

[23] **Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE)**, rattaché au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA/CFS).

[24] https://www.esteri.it/wp-content/uploads/2025/07/Three-year-Programming_Policy-Planning-Document_PPPD_2024-2026.pdf

[25] "Money's floods: what is holding back investments in agroecological research for Africa?", IPES_FOOD, aprile 2020

[26] https://www.simest.it/en/simest-offer/soft-loans/facilitated-financing-for-internationalization/strengthening-african-markets/

[27] Pour une analyse critique du Global Gateway, voir : CONCORD, « Understanding the EU's Global Gateway: Why Civil Society Must Pay Attention » (septembre 2025) https://concordeurope.org/2025/09/16/understanding-the-eus-global-gateway-why-civil-society-must-pay-attention/ ; et « A gateway to equality? Insights from El Salvador and Lesotho on tackling inequalities in the European Union's Global Gateway programmes » (mai 2024) https://concordeurope.org/resource/a-gateway-to-equality-insights-from-el-salvador-and-lesotho-on-tackling-inequalities-in-the-european-unions-global-gateway-programmes/

[28] https://www.aics.gov.it/fields-of-action/sviluppo-rurale-e-sicurezza-alimentare/agroecologia/?lang=en

[29] https://www.effectivecooperation.org/book-page/2030-pact-effective-development-co-operation